NOTE SYNTHETIQUE BUDGET 2023

Données synthétiques sur la situation financière de la commune :

La population totale de Crissey : source INSEE

1er Janvier 2023
2520 habitants

BUDGET PRIMITIF 2023 :

Fonctionnement :

- Les dépenses sont maîtrisées afin de s'adapter à l'augmentation mécanique des charges incompressibles.
- Pour les recettes, le choix a été fait de maintenir les taux de fiscalité à savoir :

Taxes	Taux 2023
Taxe Foncier Bâti	37.38 %
Taxe Foncier Non Bâti	46.32 %
Taxe d'Habitation	11.44 %

- Encore une CAF nette positive pour l'année 2023.

BUDGET 2023		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	818 176,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	955 700,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	239 428,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	40 500,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 676,00 €
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	532,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	11 000,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	9 000,00 €
TOTAL	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 078 012,00 €
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 082 484,91 €
O42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 200,00 €
TOTAL	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 084 684,91 €
TOTAL	DEPENSES	3 162 696,91 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	170 868,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	1 851 339,00 €
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	355 615,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	52 900,00 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	600,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	20,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 725,00 €
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	463,00 €
TOTAL	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 438 530,00 €
O42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- €
TOTAL	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	
OO2	RESULTAT REPORTE	724 166,91 €
TOTAL	RECETTES	3 162 696,91 €

INVESTISSEMENT :

- L'autorisation de programme (AP) créée pour le nouveau restaurant scolaire a été ajustée. Pour 2023, nous prévoyons le solde de l'AP à savoir des crédits de paiements à hauteur de 82 286 €.

- L'autorisation de programme créée en 2022 pour la médiathèque a finalement été supprimée. En effet, à l'issue des différentes études rendues, la nouvelle équipe municipale ne souhaite pas poursuivre le projet.

- Le reste de l'enveloppe financera en priorité les investissements ci-dessous :
  - Diverses études pour :
    - La gestion du ruissellement sur la commune : 30 000 €.
    - L'aménagement de l'ancien Bar Restaurant racheté en 2022 par la commune : 71 626 €
    - Le projet de rénovation de la salle des Fêtes : 20 000 €
    - La VMC de l'école élémentaire (diagnostic + AMO) : 7 000 €
  - Installation de nouveaux jeux pour enfants au Lac, à la Rougière et au Coteau : 16 600 €
  - Aménagement d'un nouveau parcours santé au Lac de Crissey : 18 550 €
  - Achat d'un camion, d'une remorque et du matériel (motobineuse, perforateur à batterie …) pour les services techniques : 64 800 €
  - Signalisation horizontale et verticale : 9 571 €
  - Remplacement de luminaires vétustes par le SYDESL : 47 000 €
  - Nouveau colombarium : 11 000 €
  - Destruction maison Bief à proximité de la maison de santé : 8 500 €
  - Matériels d'incendie (extincteurs, poteaux d'incendie), illuminations : 17 500 €
  - Travaux de bâtiments notamment :
    - Reprise de l'étanchéité de la terrasse rotonde Mairie : 12 500 €
    - Motorisation volets roulants et stores intérieurs et extérieurs bâtiments scolaires : 9 400 €
    - Salle des fêtes (remplacement de 2 portes / contrôle d'accès de la porte par badge / installation d'une main courante) : 17 000 €
    - Création d'une descente de toit avec installation d'une cuve pour récupérer l'eau aux ateliers municipaux : 23 000 €
    - Travaux d'aménagement de l'espace associatif : 148 500 €
    - Installation d'une télésurveillance au restaurant scolaire : 2 630 €
    - Destruction du local de la pétanque au lac + réinstallation d'un local type Algéco : 50 000 €
    - Installation d'un bungalow pour l'association la boule lyonnaise et réaménagement de la bibliothèque : 30 000 €
    - …
  - Travaux de voirie :
    - Aménagement de la liaison maison de santé - centre bourg : 150 000 €
    - Aménagement de la rue principale entre la rue du Lac et la rue de Saône : 30 000 €
  - Diverses acquisitions (matériel informatique, mobilier, matériel pour les écoles, chaises supplémentaires pour le restaurant scolaire, bancs au lac, …) : 26 000 €
  - …

Focus sur la dette

Au 1er janvier 2023, le capital restant dû est de 2 237 481.37 € ce qui représente un endettement de : 887.89€/ habitant.

Pas de nouvel emprunt pour l'année 2023.

- Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune (Annexe B1.1).

N°de Prêt	Bénéficiaire GARANTI	Prêteur	Objet	Date de la délibération	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Quotité Garantie	Capital garanti restant dû au 01/01/2023	Annuité garantie sur 2023
1304486	DYNACITE OP HABITAT DE L'AIN	Caisse des Dépôts	4 PAVILLONS LOCATIF OPERATION CŒUR DE VILLAGE	16/10/1997 12/11/2001	01/07/2017	01/04/2034	60%	13 682,11 €	1 367,25 €
1268467	DYNACITE OP HABITAT DE L'AIN	Caisse des Dépôts			01/01/2015	01/04/2034	60%	47 882,26 €	4 932,82 €
							TOTAL GENERAL DE L'ENCOURS GARANTI	61 564,37 €	6 300,07 €

Pour information :

Le département de Saône et Loire se porte garant à 100 % pour le prêt de 751 481 € à la Caisse des dépôts pour l'OPAC DE SAONE ET LOIRE pour le programme de construction 8 rue du vieux moulin.

→ La Commune se porte contre garant à 50 % pour le Département de Saône et Loire.